



FINANCES PUBLIQUES

DEPARTEMENT :
TRÉSORERIE OU SGC :

TAUX
FDL
2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2025 1	Taux de référence pour 2026 2	Tx moyens pondérés des com. si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence (col.4 x col.2) 5	Taux votés 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière bâtie additionnelle							
Taxe foncière non bâtie additionnelle							
Taxe d'habitation additionnelle							
CFE additionnelle							
CFE unique ou de zone							
CFE éolienne							
Total de la fiscalité additionnelle						Total	
Taux CFE plafonné pour 2026				Total des CFE unique, de zone et éolienne			

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8		9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case <input type="checkbox"/>
Taxe foncière bâtie additionnelle	Produits attendus				
Taxe foncière non bâtie additionnelle	=				
Taxe d'habitation additionnelle					
CFE additionnelle	Produits référence de la fiscalité additionnelle (sous-total col. 5)				
Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne	Réserve de taux capitalisée utilisable en 2026 (11)	Réserve de taux utilisée pour le taux voté en 2026 (12)	Fraction de taux mis en réserve sur délibération (13)	Durée retenue si intégration progressive des taux (14)	
CFE unique ou de zone					
CFE éolienne					

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des taxes à taux voté (col. 7)	+	Ressources fiscales indépendantes des taux votés (cadre II)	=	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2026

À Le Pour la Direction des Finances publiques,
À Le Pour le Groupement,



FINANCES PUBLIQUES

DEPARTEMENT :
TRÉSORERIE OU SGC :

TAUX

FDL

2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<p>1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS</p> <p>Taxe foncière bâtie :</p> <p>a. Personnes de condition modeste</p> <p>b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte</p> <p>c. Locaux industriels</p> <p>d. Logements sociaux et longue durée</p> <p>Taxe foncière non bâtie :</p> <p>Taxe d'habitation :</p> <p>a. Dotation pour perte de THLV</p> <p>a. Dotation pour recentrage TH rés. secondaires</p> <p>b. Mayotte</p> <p>Cotisation foncière des entreprises :</p> <p>a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire</p> <p>b. Base minimum</p> <p>c. Locaux industriels</p> <p>d. Autres allocations</p>	<p>2. BASES EXONÉRÉES</p> <p>Taxe foncière bâtie :</p> <p>a. Par le conseil communautaire</p> <p>b. Par la loi</p> <p>Taxe foncière non bâtie :</p> <p>a. Par le conseil communautaire</p> <p>b. Par la loi (terres agricoles)</p> <p>c. Par la loi (autres)</p> <p>Cotisation foncière des entreprises :</p> <p>a. Par le conseil communautaire</p> <p>b. Par la loi</p>	<p>4. PRODUITS PRÉVISIONNELS DE L'IFER</p> <p>a. Éoliennes et hydroliennes</p> <p>b. Centrales électriques</p> <p>c. Centrales photovoltaïques</p> <p>d. Centrales hydrauliques</p> <p>e. Transformateurs électriques</p> <p>f. Stations radioélectriques</p> <p>g. Installations gazières et autres</p>
	<p>3. BASES DE TAXE D'HABITATION</p> <p>a. Résidences secondaires et assimilées</p> <p>b. Logements vacants soumis à la THLV</p> <p>c. Correction des bases THRS</p> <p>d. Correction des bases THLV</p>	<p>5. RÉFORMES FISCALES</p> <p>a. TVA compensant la TH</p> <p>b. TVA compensant la CVAE</p> <p>c. DTCE (Métropole de Lyon)</p>
		<p>6. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH</p> <p>a. Moyenne nationale</p> <p>b. Taux maximum</p>

<p>7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES</p> <p>7.1. TAUX MAXIMUM ET TAUX MOYENS PONDÉRÉS</p> <p>Taux maximum :</p> <p>a. De droit commun</p> <p>b. Dérogatoire</p> <p>c. Avec rattrapage</p> <p>d. Avec capitalisation</p> <p>e. Avec majoration spéciale</p> <p>Taux moyens pondérés :</p> <p>a. 75 % de la moyenne nationale de la catégorie</p> <p>b. En cas de changement de périmètre</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>CFE unique ou de zone</th> <th>CFE éolienne</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a. De droit commun</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>b. Dérogatoire</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>c. Avec rattrapage</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>d. Avec capitalisation</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>e. Avec majoration spéciale</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>a. 75 % de la moyenne nationale de la catégorie</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>b. En cas de changement de périmètre</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		CFE unique ou de zone	CFE éolienne	a. De droit commun			b. Dérogatoire			c. Avec rattrapage			d. Avec capitalisation			e. Avec majoration spéciale			a. 75 % de la moyenne nationale de la catégorie			b. En cas de changement de périmètre			<p>7.3. PLAFONNEMENT DU TAUX DE CFE</p> <p>a. Taux moyen communal de 2025 au niveau national</p> <p>b. Taux plafond de 2026</p> <p>7.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Taux moyens des taxes foncières de 2025 :</th> <th>CFE unique/de zone</th> <th>CFE éolienne</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a. au niveau national</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>b. au niveau de l'EPCI</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Taux maximum de la majoration spéciale</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>8. DIMINUTION SANS LIEN</p> <p>Année antérieure à 2026 au titre de laquelle... :</p> <p>a. ...la diminution sans lien a été appliquée</p> <p>b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés</p> <p>Taux moyens de référence au niveau national :</p> <p>a. Taxe foncière bâtie</p> <p>b. Taxe foncière non bâtie</p>	Taux moyens des taxes foncières de 2025 :	CFE unique/de zone	CFE éolienne	a. au niveau national			b. au niveau de l'EPCI			Taux maximum de la majoration spéciale		
	CFE unique ou de zone	CFE éolienne																																				
a. De droit commun																																						
b. Dérogatoire																																						
c. Avec rattrapage																																						
d. Avec capitalisation																																						
e. Avec majoration spéciale																																						
a. 75 % de la moyenne nationale de la catégorie																																						
b. En cas de changement de périmètre																																						
Taux moyens des taxes foncières de 2025 :	CFE unique/de zone	CFE éolienne																																				
a. au niveau national																																						
b. au niveau de l'EPCI																																						
Taux maximum de la majoration spéciale																																						
<p>7.2. COEFFICIENTS DE VARIATION DES TAUX MOYENS DES TAXES FONCIÈRES</p> <p>a. Taxe foncière bâtie</p> <p>b. Taxes foncières bâtie et non bâtie</p>	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>a. Taxe foncière bâtie</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>b. Taxes foncières bâtie et non bâtie</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	a. Taxe foncière bâtie			b. Taxes foncières bâtie et non bâtie			<p>a. Taxe foncière bâtie</p> <p>b. Taxe foncière non bâtie</p>																														
a. Taxe foncière bâtie																																						
b. Taxes foncières bâtie et non bâtie																																						